

**Communauté de Communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 44	Votants : 52
------------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille dix-sept, le quinze décembre à neuf heures, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, dans la salle du Petit Bois à CAMORS.

Etaients présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Lucienne DREANO à Michel JEANNOT, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Gérard GUILLOU à Jean DUMOULIN, Fay HURLEY à Pascal LE CALVE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Gérard PIERRE à Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF.

Absents excusés : Elisabeth GOUELLO, Ronan LE DELEZIR, Jean-Maurice MAJOU, Andrée VIELVOYE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/138	Installation d'un Conseiller communautaire	Installer dans ses fonctions M. François GRENET comme nouveau Conseiller communautaire de la Commune d'AURAY.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/139	Désignation du Secrétaire de séance	Nommer Mme Bernadette DESJARDINS, Secrétaire de séance.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/140	Modification de l'ordre du jour	- Ajouter les points suivants à l'ordre du jour : ·Délégation des avis sur les études d'impacts et les demandes d'autorisation au titre de l'article L. 122-1 V du Code de l'Environnement ; ·Versement d'un acompte de subvention 2018 à l'association « Pôle Santé Services du Pays d'Auray » ; ·Election du Président de séance pour le vote des comptes administratifs 2016 des offices de tourisme de Quiberon et Saint-Pierre Quiberon.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/141	Adoption du procès-verbal de la séance 29 septembre 2017	Approuver le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2017.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

N° 2017DC/142	Conclusion d'un avenant n°5 au contrat d'affermage relatif à la gestion du service Assainissement collectif sur Carnac - La Trinité sur Mer	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser M. le Président à signer l'avenant n°5 à la convention de délégation de service public intervenue avec SAUR, ainsi que tout document y afférent et ayant pour objet : · la mise à jour du patrimoine, · la rémunération du délégataire pour l'exploitation de 10 postes de relevage supplémentaires étant entendu que le chiffre d'affaire global du contrat a augmenté, toutes modifications cumulées, de 6,74% (base recettes estimées par le délégataire lors de la conclusion de la délégation de service public revue au regard des assiettes réellement constatées sur les exercices 2015 et 2016 pour les trois dernières années du contrat). 	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2017DC/143	Conclusion d'un avenant n°4 au contrat d'affermage relatif à la gestion du service Assainissement collectif sur 3 communes	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser M. le Président à signer l'avenant n°4 à la convention de délégation de service public intervenue avec SAUR, ainsi que tout document y afférent et ayant pour objet : · la mise à jour du patrimoine, · la rémunération du délégataire pour l'exploitation de 2 postes de relevage supplémentaires, étant entendu que le chiffre d'affaire global du contrat a augmenté, toutes modifications cumulées, de 3,44% (base recettes estimées par le délégataire lors de la conclusion de la délégation de service public revue au regard des assiettes réellement constatées sur les exercices 2015 et 2016 pour les trois dernières années du contrat). 	Délibération adoptée à l'unanimité

Conseillers en exercice : 56	Présents : 45	Votants : 54
------------------------------	---------------	--------------

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Lucienne DREANO à Michel JEANNOT, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Gérard GUILLOU à Jean DUMOULIN, Fay HURLEY à Pascal LE CALVE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Gérard PIERRE à Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF.

Absents excusés : Ronan LE DELEZIR, Andrée VIELVOYE.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/144	Conclusion d'un avenant n°7 au contrat d'affermage relatif à la gestion du service assainissement collectif sur 19 communes	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser M. le Président à signer l'avenant n°7 à la convention de délégation de service public intervenue avec SAUR, ainsi que tout document y afférent et ayant pour objet : · la mise à jour du patrimoine, 	Délibération adoptée à l'unanimité

		<ul style="list-style-type: none"> la rémunération du délégataire pour l'exploitation de la station d'épuration de Kernevé à Plouharnel pour la prise en charge de 112 postes de relevage supplémentaires, étant entendu que le chiffre d'affaire global du contrat a augmenté, toutes modifications cumulées, de 7,27% (base recettes estimées par le délégataire lors de la conclusion de la délégation de service public revue au regard des assiettes réellement constatées sur les exercices 2015 et 2016 pour les trois dernières années du contrat). 	
--	--	--	--

Conseillers en exercice : 56	Présents : 46	Votants : 55
------------------------------	---------------	--------------

Etaients présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Lucienne DREANO à Michel JEANNOT, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Gérard GUILLOU à Jean DUMOULIN, Fay HURLEY à Pascal LE CALVE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Gérard PIERRE à Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF.

Absente excusée : Andrée VIELVOYE.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/145	Révision des tarifs d'eau potable et d'assainissement collectif	<ul style="list-style-type: none"> Adopter le tarif de la redevance eau suivant l'annexe jointe ; Adopter le tarif de la surtaxe assainissement suivant l'annexe jointe ; Décider que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2018. 	<i>Délibération adoptée à la majorité (Abstention de Michel COUTURIER)</i>
N° 2017DC/146	Désignation d'un représentant de la Communauté de communes au sein du Syndicat mixte Eau du Morbihan	- Désigner Mme Marine BARDOU, comme nouveau délégué titulaire de la Communauté de communes au Syndicat mixte de l'Eau du Morbihan.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/147	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Carnac après enquête publique	- Approuver le zonage d'assainissement pour la Commune de Carnac tel qu'il est présenté dans la carte annexée.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/148	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de l'Île d'Houat après enquête publique	- Approuver le zonage d'assainissement pour la Commune de l'Île d'Houat tel qu'il est présenté dans la carte annexée.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

N° 2017DC/149	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Locmariaquer après enquête publique	- Approuver le zonage d'assainissement pour la Commune de Locmariaquer tel qu'il est présenté dans la carte annexée.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
------------------	--	--	---

Conseillers en exercice : 56	Présents : 45	Votants : 55
------------------------------	---------------	--------------

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Lucienne DREANO à Michel JEANNOT, Roland GASTINE à Marie-Pierre HELOU, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Gérard GUILLOU à Jean DUMOULIN, Fay HURLEY à Pascal LE CALVE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Gérard PIERRE à Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF.

Absente excusée : Andrée VIELVOYE.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/150	Candidature à l'Appel à projet de l'ADEME « Territoire Econome en Ressources »	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser le dépôt d'un dossier de candidature à l'appel à projet « Territoires Economes en Ressources » auprès de l'ADEME ; - S'engager à étudier le développement des potentialités de ces ressources en matière d'économie circulaire, à savoir : les déchets organiques, les déchets « tout-venant », les déchets inertes et les déchets d'activité économique ; - Acter la création d'un poste de chargé de mission pour une durée déterminée de 3 ans en cas de candidature retenue ; - Autoriser M. le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier de candidature. 	<i>Délibération adoptée à la majorité (Abstention d'Olivier LEPICK)</i>
N° 2017DC/151	Approbation d'un contrat avec la société CITEO pour la perception de soutiens financiers sur le recyclage des emballages	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser M. le Président à signer le nouveau contrat avec la société CITEO pour continuer à percevoir les soutiens sur les emballages pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2022 dans le cadre du contrat « CAP 2022 » ; - Opter pour les options de reprise « Filières » pour l'ensemble des matériaux ; - Autoriser M. le Président à signer le contrat avec la société CITEO ainsi les contrats de reprise de matériaux, notamment par voie électronique, ainsi que tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

N° 2017DC/152	Approbation d'un contrat avec la société CITEO pour la perception de soutiens financiers sur le recyclage des papiers	- Autoriser M. le Président à signer le nouveau contrat, notamment par voie électronique, avec la société CITEO, afin de continuer à percevoir les soutiens sur le papier pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2022, ainsi que tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/153	Demande de subventions pour la création d'une déchèterie sur l'île d'Hoëdic	- Approuver le programme d'investissement de la déchèterie d'Hoëdic qui sera lancé en 2018, dans la limite des montants inscrits au budget primitif 2018 ; - Autoriser M. le Président à solliciter les subventions sur ces programmes d'investissements, auprès de l'ADEME, de l'Etat (FNADT – CPER) et de la Région dans le cadre du Contrat de partenariat signé entre l'Etat, la Région et l'Association des Iles du Ponant.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 56	Présents : 46	Votants : 56
------------------------------	---------------	--------------

Etaients présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Lucienne DREANO à Michel JEANNOT, Roland GASTINE à Marie-Pierre HELOU, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Gérard GUILLOU à Jean DUMOULIN, Fay HURLEY à Pascal LE CALVE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Gérard PIERRE à Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/154	Engagement sur la délimitation et la volumétrie de la phase 2 du projet Bretagne Très Haut Débit sur le territoire de la Communauté de communes	- Donner son accord sur le périmètre des zones proposées décrites en annexe pour un déploiement sur le territoire et d'acter le nombre de locaux concernés par ces déploiements dont le nombre est à ce stade estimé à 21 527 soit un montant de participation de 9.600.000 € ; (Après le relevé de boîte aux lettres l'augmentation de logement peut atteindre 25% environ) - d'acter des modalités de financement de cet investissement pour les années 2019 à 2023 ; - Que cette délibération permet de prendre date dans le processus de concertation, sachant qu'à l'issue des arbitrages départementaux qui seront transmis au Président de Mégalis Bretagne, le comité syndical arrêtera la programmation définitive sur l'ensemble du territoire breton ; - Que le Conseil communautaire devra, sur la base de cette programmation définitive, être de nouveau consulté au démarrage des études	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		des zones le concernant pour valider par convention les engagements techniques et financiers entre l'EPCI et le syndicat mixte maître d'ouvrage du projet.	
N° 2017DC/155	Délégation des avis sur les études d'impacts et les demandes d'autorisation au titre de l'article L. 122-1 V du Code de l'Environnement	Déléguer au Président l'émission des avis relatifs aux études d'impacts et aux demandes d'autorisation au titre de l'article L.122-1 V du Code de l'Environnement pour les projets soumis à étude environnementale.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/156	Convention de partenariat avec la Région Bretagne sur les politiques de développement économique 2017-2021	Autoriser M. le Président à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de communes, la présente convention de partenariat avec la Région Bretagne relative aux interventions économiques, ainsi que la Charte SPAE annexée.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/157	Politique territoriale régionale avec le Pays d'Auray Validation du rapport final proposé à la Région pour la revoyure de la deuxième tranche 2018 - 2020 du contrat de partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver et d'autoriser M. le Président à signer : · l'avenant Contrat de partenariat Europe / Région/ Pays d'Auray 2014-2020 pour la période 2017-2020 ; · l'avenant à la « convention pour le soutien régional aux priorités de développement de ces contrats » rattachée à ce contrat pour la période 2017-2020 ; - Donner délégation à la structure porteuse du Pays pour valider et signer les éventuels avenants à ces documents qui interviendraient d'ici la fin de la période de contractualisation. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/158	Adhésion au Collectif Numérique Bretagne Sud Réseau Numérique 165	<ul style="list-style-type: none"> - Adhérer au Collectif Numérique Bretagne Sud à partir de 2018 ; - le versement annuel de la cotisation correspondante fixée par l'association dans la limite des crédits inscrits au budget, étant précisé que son montant s'élève à 50 € en 2018. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/159	Avis de la Communauté de communes sur les dérogations au repos dominical à l'initiative du Maire	<ul style="list-style-type: none"> - Donner un avis favorable sur toute dérogation au repos dominical à l'initiative du Maire, et notamment pour l'année 2018 sur les demandes de : · la Commune d'Auray : les dimanches 14 janvier, 1er juillet, 26 août, 2 septembre, 9, 16, 23, 30 décembre 2018 ; · la Commune de Quiberon : les dimanches 29 avril, 1, 8, 15, 22 et 29 juillet, 5, 12, 19 et 28 août, 23 et 30 décembre ; · la Commune de Saint-Pierre Quiberon : les dimanches 29 avril, 1, 8, 15, 22 et 29 juillet, 5, 12, 19 et 28 août, 23 et 30 décembre ; · la Commune de Locmariaquer ; - Autoriser M. le Président à informer les Maires concernés de cet avis et à signer tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/160	Transferts patrimoniaux de la Commune de Quiberon à la Communauté de	- L'acquisition des lots 4, 5, 14 et 17, cadastrés AK 1364, 1365, 1424, 1385, 1377, 1351, 1343 et	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

	communes Auray Quiberon Terre Atlantique sur le périmètre du Parc d'activités de Plein Ouest	d'une superficie totale de 3 307 m ² au prix de 157 954,11 € HT ; - Autoriser M. le Président à signer l'acte de vente à intervenir ainsi que tout document y afférent.	
N° 2017DC/161	Adhésion au Comité départemental du Tourisme	- Adhérer au Comité départemental du tourisme à partir de 2017 ; - Le versement annuel de la cotisation correspondante fixée par le Comité dans la limite des crédits inscrits au budget, étant précisé que son montant s'élève à 3000 € en 2017 ; - Autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/162	Modification des Tarifs de la Société Publique Locale Auray Carnac Quiberon Tourisme et identification visuelle	- Adopter les tarifs proposés pour 2018 contenu dans l'annexe tarifaire de l'office de tourisme intercommunal Baie de Quiberon La Sublime ; - Autoriser la signature de l'avenant n°1 à la convention de délégation de service public et de tout document y afférent ; - Valider le logo présenté en séance relatif à la marque touristique.	<i>Délibération adoptée à la majorité (2 Abstentions : Bernadette DESJARDINS et Jean-François GUEZET)</i>
N° 2017DC/163	Panneaux touristiques RN 165	- Valider les panneaux annexés, aussi bien les visuels que les lettrines choisies pour le français et le breton.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/164	Demande de subvention auprès de la Région Bretagne : Action de préfiguration de la destination touristique	- Autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil régional de Bretagne dans le cadre d'une réponse à l'appel à projets Destinations touristiques.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/165	Demande de subvention auprès de la Région Bretagne : Dispositif transitoire en faveur de l'ingénierie de développement touristique 2017	- Autoriser M. le Président à solliciter auprès de la Région Bretagne un soutien financier à hauteur de 20 000 € dans le cadre du dispositif transitoire en faveur de l'ingénierie de développement touristique.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/166	Bilan annuel du Programme Local de l'Habitat d'Auray Quiberon Terre Atlantique	- Approuver le bilan de la 1 ^{ère} année du PLH 2016-2021 joint en annexe résultant de son déploiement tel que prévus par les délibérations visées au 4 ^e alinéa des visa ; - Autoriser la poursuite du déploiement du PLH 2016-2021 conformément à la délibération d'approbation 2016DC/031 ; - Autoriser M. le Président à transmettre pour information, le bilan du PLH 2016-2017 et les délibérations visées au 4 ^e alinéa aux Communes, au Pays d'Auray et au Préfet ; - Donner tout pouvoir au Président et d'autoriser la signature de tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/167	Attribution de la subvention à l'Agence locale de l'Energie de	Compte tenu de l'intérêt communautaire de la demande, de la date du vote du Budget primitif et de la nécessité de permettre à l'association	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

	Bretagne Sud (ALOEN) au titre de 2018 Mise en œuvre de la convention d'objectifs 2016-2019	d'assurer la continuité de ces actions, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire DECIDE : - Fixer le montant de la subvention 2018 à 62 940 € ; - Accorder un acompte de 31 470 € à verser avant le 31 mars 2018 ; - Donner tout pouvoir à M. le Président et de l'autoriser à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.																					
N° 2017DC/168	Rapport du schéma de mutualisation	- Approuver le projet de rapport de mutualisation joint en annexe.	<i>Délibération adoptée à la majorité (Contre : Jean-Michel GUEDO)</i>																				
N° 2017DC/169	Harmonisation des tarifs de mises à disposition des moyens humains et matériels à l'échelle du territoire communautaire	- Approuver la proposition ci-dessous de grille tarifaire unifiée en vue de l'établissement d'une convention type à l'échelle du territoire communautaire ; <table border="1" data-bbox="740 696 1166 1576"> <thead> <tr> <th>Proposition</th> <th>Tarif du territoire (euros TTC/heure/unité)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Agent entretien ménager</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>Agent technique</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Catégorie B</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Catégorie A</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>Véhicule < 3,5 T PTAC</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Tractopelle sans chauffeur</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Tractopelle avec chauffeur</td> <td>54</td> </tr> <tr> <td>Poids lourds</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>Autres engins</td> <td>9</td> </tr> </tbody> </table>	Proposition	Tarif du territoire (euros TTC/heure/unité)	Agent entretien ménager	18	Agent technique	25	Catégorie B	30	Catégorie A	35	Véhicule < 3,5 T PTAC	10	Tractopelle sans chauffeur	30	Tractopelle avec chauffeur	54	Poids lourds	35	Autres engins	9	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
Proposition	Tarif du territoire (euros TTC/heure/unité)																						
Agent entretien ménager	18																						
Agent technique	25																						
Catégorie B	30																						
Catégorie A	35																						
Véhicule < 3,5 T PTAC	10																						
Tractopelle sans chauffeur	30																						
Tractopelle avec chauffeur	54																						
Poids lourds	35																						
Autres engins	9																						
N° 2017DC/170	Diminution de la subvention accordée à l'Association les P'tits Loups	- Sursoir au versement de la subvention prévu en décembre 2017 s'élevant à 63 000 € et, par conséquent, de réduire à 297 000 € le montant de la subvention allouée à l'Association Les p'tits Loups au titre de l'exercice 2017 ; - Autoriser M. le Président à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement précité, qui emporte modification du montant de la subvention allouée et du calendrier de versement de cette dernière, ainsi que tout document y afférent ; - Que Mme Lenäick LE PORT-HELLEC, Vice-présidente, Déléguée à l'Enfance et à la	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>																				

Jeunesse, représente la Communauté de commune au sein de la Commission de suivi.
--

Conseillers en exercice : 56	Présents : 45	Votants : 56
------------------------------	---------------	--------------

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Lucienne DREANO à Michel JEANNOT, Roland GASTINE à Marie-Pierre HELOU, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Gérard GUILLOU à Jean DUMOULIN, Fay HURLEY à Pascal LE CALVE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Gérard PIERRE à Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/171	Révision des règlements de fonctionnement des Multi- Accueils communautaires : avenants aux conventions de Délégation de Service Public relatives à la gestion des multi-accueils « Les Coccinelles » et « Ty Heol »	<ul style="list-style-type: none"> - Valider le règlement de fonctionnement joint à la présente délibération, intégrant les modifications présentées concernant les Multi-Accueils « Les Coccinelles » et « Ty Heol » ; - Autoriser M. le Président à signer les deux avenants n°1 aux contrats de délégation de service public en cours liant la collectivité à la société « Crèche attitude » pour la gestion des deux équipements précités, ainsi que tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/172	Approbation du projet de mise en réseau des bibliothèques-médiathèques du territoire et des demandes de subventions auprès des différents partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le projet de mise en réseau selon les caractéristiques définies précédemment et son plan de financement d'investissement prévisionnel ; - Solliciter : <ul style="list-style-type: none"> · l'Europe, dans le cadre du dispositif ITI-FEDER, « Axe 1 : Favoriser le développement de la société numérique en Bretagne – Objectif spécifique 1.2 : Augmenter les pratiques numériques de la population bretonne », pour une subvention au taux le plus élevé, · l'Etat : <ul style="list-style-type: none"> o dans le cadre du Contrat de ruralité 2018, au taux le plus élevé, o la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, au titre des opérations d'informatisation et de numérisation des bibliothèques municipales ou intercommunales, pour une subvention au taux le plus élevé, · le Département, au titre de l'aide à la mise en réseau informatique des médiathèques territoriales, pour une subvention au taux le plus élevé. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Pierrette LE BAYON, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Thérèse BAILOT à Marie-Claude DEVOIS, Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Jean-Luc CHIFFOLEAU à Philippe LE RAY, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Serge CUVILLIER à Jessica LE VISAGE, Lucienne DREANO à Michel JEANNOT, Roland GASTINE à Marie-Pierre HELOU, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Gérard GUILLOU à Jean DUMOULIN, Fay HURLEY à Pascal LE CALVE, Jean-Pierre KERBART à Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Fabrice ROBELET, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

Absents excusés : Jean-François GUEZET, Gérard PIERRE.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/173	Convention avec la Fédération Française de Cyclisme en vue de la labellisation du Site VTT-FFC d'Auray Quiberon Terre Atlantique	-Autoriser la signature de la convention relative à la labellisation du site VTT-FFC d'Auray Quiberon Terre Atlantique avec : · la Fédération Française de Cyclisme, · la Ligue de Bretagne de Cyclisme, · le Comité Départemental de Cyclisme, · le Club Auray VTT ; - Autoriser M. le Président à signer tout document relatif à la création et l'entretien du site VTT-FFC d'Auray Quiberon Terre Atlantique ; - Verser auprès de la FFC, la cotisation annuelle correspondant à la labellisation du site VTT-FFC d'Auray Quiberon Terre Atlantique, étant précisé qu'elle s'élève à 900 € en 2018.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/174	Versement d'un acompte de subvention 2018 à l'association « Pôle Santé Services du Pays d'Auray »	Compte tenu de l'intérêt communautaire de la demande et de la nécessité de permettre à l'association d'assurer la continuité de ces actions, - Accorder un acompte d'un montant de 28 662 € à verser au cours du 1er trimestre 2018, qui viendra en déduction de la subvention qui pourra lui être accordée au titre de l'année 2018.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>Mme Laurence LE DUVEHAT s'étant retirée.</i>
N° 2017DC/175	Modifications statutaires de la Société Publique Locale « Compagnie des Ports du Morbihan »	- Approuver le projet de modification des statuts de la Compagnie des Ports du Morbihan sur la base du projet joint en annexe.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

N° 2017DC/176	Adhésion à la Fédération des Entreprises publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à une pré-adhésion à la fédération des entreprises publiques locales à partir de 2017 ; - Le versement annuel de la cotisation correspondante fixée par la fédération dans la limite des crédits inscrits au budget, étant précisé que son montant s'élève à 4 500 € en 2018 ; - Autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/177	Mise à jour de la composition des Commissions communautaires thématiques permanentes	<ul style="list-style-type: none"> - Entériner la composition des Commissions communautaires thématiques permanentes présentée dans les tableaux annexés. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/178	Décision modificative n°2 du Budget principal	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver la décision modificative n°2 sur le Budget principal conformément au tableau annexé. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/179	Décision modificative n°2 du Budget annexe de la Cale de Kerispert	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter la décision modificative n°2 du Budget annexe de la Cale de Kerispert dans les conditions suivantes (voir tableau annexé) ; - Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/180	Décision modificative n°2 du Budget annexe Assainissement collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter la décision modificative n°2 du Budget annexe Assainissement collectif dans les conditions suivantes (voir tableau annexé) ; - Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/181	Décision modificative n°1 du Budget annexe Parcs d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver la décision modificative n°1 sur le Budget annexe Parc d'activités dans les conditions suivantes (voir tableau annexé) ; - Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/182	Révision de l'échéancier des crédits de paiement pour l'autorisation de programme fibre optique 2017-2018	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver la révision de l'échéancier des crédits de paiement pour le programme fibre optique 2017-2018 telle que définie dans le tableau annexé. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/183	Définition des opérations éligibles et attribution des fonds de concours	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser le versement d'un fonds de concours à hauteur de 20 833 € au titre de 2017 aux Communes d'AURAY, BELZ, BREC'H, CARNAC, CRAC'H, ETEL, HOEDIC, HOUAT, LA TRINITE SUR MER, LANDAUL, LANDEVANT, LOCMARIAQUER, LOCOAL MENDON, PLOEMEL, PLOUHARNEL, PLUNERET, PLUVIGNER, QUIBERON, SAINT-PIERRE QUIBERON, SAINTE-ANNE D'AURAY dont les demandes présentées respectent les conditions d'obtention définies dans le règlement de fonds de concours 2017 ; 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		- Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	
N° 2017DC/184	Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2018	- Autoriser M. le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2018 avant le vote du budget 2018 dans la limite du quart des crédits ouverts pour l'exercice 2017 aux budgets recensés dans le tableau ci-dessous reprenant les montants et affectations, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/185	Attribution de l'indemnité de conseil allouée au comptable du trésor	- Accorder l'indemnité de conseil annuelle au taux de 100% ; - Préciser que cette indemnité de conseil sera calculée selon les bases de l'article 4 de l'arrêté interministériel en date du 16 décembre 1983 et sera attribué à Monsieur Samy BOUATTOURA.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/186	Approbation des comptes de gestion des EPIC de Quiberon et Saint-Pierre Quiberon	- Approuver les comptes de gestion 2016 tels qu'établis par le Comptable public relatifs aux budgets des offices de tourisme de Quiberon et Saint-Pierre Quiberon.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/187	Election du Président de séance pour le vote des comptes administratifs 2016 des offices de tourisme de Quiberon et Saint-Pierre Quiberon	- Approuver que M. Dominique RIGUIDEL, Vice-Président, Délégué « Rapporteur du budget-Finances-Ordures ménagères-Gestion des déchets » préside la séance relative au vote des comptes administratifs 2016 des offices de tourisme de QUIBERON et SAINT-PIERRE QUIBERON.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/188	Approbation des comptes administratifs des EPIC de Quiberon et Saint-Pierre Quiberon	- Approuver les comptes administratifs 2016 des offices de tourisme de Quiberon et Saint-Pierre Quiberon et de se prononcer sur l'affectation des résultats tels que présentés en annexe.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité Bernard HILLIET et Philippe LE RAY s'étant retirés.</i>
N° 2017DC/189	Dissolution des EPIC de Quiberon et Saint-Pierre Quiberon	- Prononcer la dissolution de l'EPIC Office du Tourisme de Quiberon à la date du 15 décembre 2017 ; - Prononcer la dissolution de l'EPIC Office du Tourisme de Saint-Pierre Quiberon à la date du 15 décembre 2017 ; - Dire que l'actif et le passif des deux établissements seront repris dans les comptes de la Communauté de communes.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/190	Avenant à la convention d'apport en compte courant d'associé	- Autoriser M. le Président à signer l'avenant à la convention d'apport en compte courant d'associé jointe en annexe ainsi que tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

N° 2017DC/191	Fixation du montant des attributions de compensation définitives 2017	- Fixer le montant des attributions de compensation définitives selon le tableau suivant au regard de l'évaluation des charges transférées arrêtée par la CLECT (voir annexe)	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/192	Autorisation de signer le marché d'assurances risques statutaires	- Autoriser M. le Président à signer le marché à intervenir avec le groupement ASTER – Les Assurances Territoriales / Millennium Insurance Compagny – MIC, ainsi que tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/193	Mise à jour du tableau des emplois	- Mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité de la manière suivante à compter du 1er janvier 2018.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/194	Frais d'exécution d'un mandat spécial	<p>- Définir comme relevant d'un mandat spécial pour le Président ou les Vice-présidents les activités et déplacements relatifs à la participation aux évènements situés hors du département du Morbihan, notamment aux congrès ainsi qu'aux réunions et manifestations traitant de sujets intéressant la Collectivité et pouvant être organisés par des associations ou fédérations auxquelles la Collectivité adhère (Association des Maires de France, des Communautés de France, FNCCR, etc...)</p> <p>- Définir les modalités de remboursement de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Le Président et les Vice-présidents en charge d'un mandat spécial peuvent prétendre au remboursement des frais réels sur présentation de justificatifs de dépenses. Ces dépenses sont plafonnées de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> - Indemnité de nuit : 120 €, - Indemnité de repas : 30 € · Les dépenses de transport sont remboursées sur présentation d'un état de frais auquel l'élu joint les factures qu'il a acquittées et précise notamment son identité, son itinéraire ainsi que les dates de départ et de retour. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>